

# UNION DES COMORES

*Unité-Solidarité-Développement*

Le Président



Moroni, le

08 JUIL 2025

DECRET N° 25 - 070 /PR

Portant nomination du Secrétaire Général  
du Ministère des Transports Maritimes et  
Aériens.

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°09-019/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique de la Vice-présidence chargée du Ministère des Transports et du Tourisme ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

## DECRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : **Monsieur DJINTI AHAMADA** est nommé Secrétaire Général du Ministère des Transports Maritimes et Aériens, en remplacement de Monsieur MMADI KAPACHIA.

**ARTICLE 2** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

**AZALI Assoumani**

